

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 17 novembre 2015**

**Objet : Elections des membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)**

L'an deux mille quinze, le dix-sept novembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le six novembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, doyen de l'assemblée.

*En exercice : 15*

*Présents : 11*

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Jean-Marie BOST	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Yves RAYMONDAUD	Vice-Président au Conseil Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène FAIVRE	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène ROME	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE	Conseillère Départementale Corrèze
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Michel JAULIN	Vice-Président Agglo Tulle

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mme Valérie SIMONET (et son suppléant)	Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive

**Il est exposé aux délégués du Comité Syndical le rapport suivant :**

Pour rappel, la CCSPL est obligatoirement consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public avant que le comité syndical ne se prononce sur le principe de délégation.

Elle est en outre chargée d'examiner, chaque année, les rapports établis par les délégataires de services publics qui doivent être adressés au Président avant le 1<sup>er</sup> juin de chaque année.

A titre d'information, vous trouverez ci-joint une copie du règlement intérieur de cette commission.

Au vu des nouveaux représentants des collectivités membres désignés en mars dernier et des élections récentes du Président et du bureau du Syndicat, il convient également de procéder à de nouvelles élections des membres de cette commission.

La CCSPL est composée :

- du Président et de son représentant
- de 5 membres titulaires
- de 5 membres suppléants convoqués par ordre de nomination

Par ailleurs, siègent à la CCSPL les associations locales suivantes :

- « HADELIM » représenté par Jacques Gory ou son représentant
- « Pédagogies.net » représenté par Alain Taurisson ou son représentant
- « CTRC-UROC » représenté par Daniel Morichon ou son représentant
- « Aiptic » représenté par Alexis Mons ou son représentant

Le Président peut convoquer, selon l'ordre du jour, des personnes qualifiées à titre de renseignements et d'information.

A l'unanimité, les membres du comité syndical présents, décident de procéder à un vote à main levée pour l'élection des membres de la Commission consultative des services publics locaux.

Une seule liste est proposée et soumise au vote.

**Après élection, selon le principe de la représentation proportionnelle:**

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Votes blancs ou nuls : 0

**Sont élus membres de la commission consultative des services publics locaux :**

- **Jean-Marie BOST, Président et Raymond ARCHER, son représentant**

**Membres titulaires :**

- **Alain LAGARDE**
- **Hélène FAIVRE**
- **Jean-Pierre BERNARDIE**
- **Christian HANUS**
- **Eric CORREIA**

**Membres suppléants :**

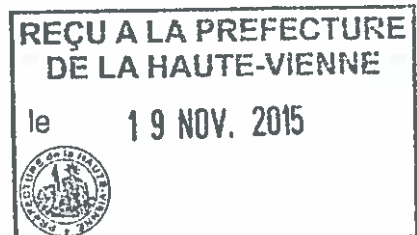
- **Hélène ROME**
- **Yves RAYMONDAUD**
- **Annie QUEYREL-PEYRAMAURE**
- **Michel JAULIN**
- **Nicole GLANDUS**

**Par ailleurs, siègent à la commission consultative des services publics locaux les associations locales suivantes :**

- **« HADELIM » représenté par Jacques Gory ou son représentant**
- **« Pédagogies.net » représenté par Alain Taurisson ou son représentant**
- **« CTCR-UROC » représenté par Daniel Morichon ou son représentant**
- **« Aliptic » représenté par Alexis Mons ou son représentant**

**Le Président peut convoquer, selon l'ordre du jour, des personnes qualifiées à titre de renseignements et d'information.**

**Le Président de DORSAL,  
Jean-Marie BOST**



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**

**Publié par affichage le :**